GT SSY
TENSION (1/2)

24 mars 2015

Gouvernance de la concertation

- Les premières concertations ont permis un partage large des difficultés des acteurs.
- Un débat plus structuré est néanmoins nécessaire:
  - Il est important de disposer des axes d'analyse vus de RTE
  - Des questions délimitées permettraient aux acteurs de se positionner plus clairement
- Proposition d'organisation
  - travailler par thème et pour chaque thème
    - Expression des positions des acteurs (y compris RTE)
    - Identifier les points de convergence
    - Etudier les rapprochements possibles concernant les points de divergence - convergence – rechercher des solutions alternatives
    - Synthèse :décrire le point de sortie (avantages/inconvénients des différentes options)
  - Passer au thème suivant

Gouvernance de la concertation

- Le rapport de concertation
  - Quelle structure (ex: plan, degré de détail prévu) ?
  - Elaboration du livrable: quelles interactions prévues avec les acteurs?
  - Validation du livrable: Quel processus de validation finale par les acteurs de la concertation ?
  - Quel traitement de RTE en cas de divergences ?
- Le calendrier
  - Quel degré de détail pour un rapport devant être rédigé dans 3 mois alors qu'il reste seulement 2 réunions de concertation?
  - Repousser l'échéance ? Augmenter la fréquence des réunions ?
  - A quel stade la méthode et les éléments chiffrés devront-ils être précisés (2016 ?) ? Quelle position de RTE en l'absence d'une source consolidée et opposable ?

Quels principes de rémunération ?

- Quelles sont les différentes options ?
  - Principe de rémunération:
    - sur la base des coûts pour les acteurs ?
    - sur la base des coûts évités pour RTE ?
    - Quel traitement des groupes hors zone sensible mais faisant l'objet de fortes sollicitations vues du producteur ?
  - Capacité: quelles évolutions des principes de rémunération?
    - Rémunération de la fourniture et de l'absorption ?
    - Une rémunération de base pour les capacités réglementaires (toutes zones)
    - Une rémunération incitative au-delà et tenant compte des besoins du réseau
  - Activation: quelles évolutions des principes de rémunération?
    - Rémunération liée aux heures de fonctionnement ? À la sollicitation effective des groupes (Mvar, vitesse de variation , durée de fonctionnement dans les plages extrêmes … ?) ? Quid du RSCT ?
  - …
- Quelles options veut-on étudier ?

Difficultés de mise en œuvre

- Comment prendre en compte la diversité des coûts (entre production traditionnelle (alternateurs synchrones) et ENR (électronique de puissance) ?

- Quelle orientation privilégier
  - Rémunération par filière ?
  - Rémunération moyenne basée sur la constitution du parc ?
  - Comment exposer des coûts compte tenu de la confidentialité? Auprès de la CRE? Quand ?